

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Eveil 1.1			
Code	PEIM1B11PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Aurélie DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	10
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	10
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 1			
Code	22_PEIM1B11PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" vise essentiellement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Diversité et unité du monde vivant.

La matière et les phénomènes physiques.

Les thèmes abordés peuvent changer d'une année à l'autre, notamment en fonction des activités développées pour les stages. Ils seront donc précisés en début et en cours d'année académique.

Démarches d'apprentissage

Durant les heures de cours, des activités pratiques seront vécues (séance de détermination, expériences,...) et analysées. Elles seront généralement suivies d'exposés théoriques visant à préciser les savoirs et les savoir-faire mis en jeu.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels ou en petits groupes (à la demande).

Sources et références

- Les guides du maître de la collection R. Tavernier
- Tavernier R., Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire, Bordas, 2006.
- Tavernier R., Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et technologie, Bordas, 2009.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours , documents, liens internet,... distribués au cours et/ ou disponibles sur la plateforme Moodle.

Utilisation d'un tableau blanc interactif (Power Point, paperboard, ...).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit sera organisé et comptera pour 90% de la note finale. Il portera sur les savoirs et savoir-faire abordés en classe. Lors de cet examen, plusieurs questions seuils extraites du CEB ou d'épreuves équivalentes devront impérativement être réussies. Une cote inférieure à 70% à ces questions seuils annulera le reste de l'examen.

La cote de l'examen sera pondérée de la manière suivante: 10% pour les questions seuils et 90% pour les autres questions. La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

Un ou plusieurs travaux devra/devront être effectués. Il sera/seront valorisé(s) à hauteur de 10% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Au Q3, la note de production journalière ne sera pas reportée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 1			
Code	22_PEIM1B11PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil historique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire historiques et didactiques de base

nécessaires à l'enseignement de l'éveil historique dans l'enseignement fondamental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage. Il sera également capable de mettre en oeuvre les procédés didactiques vus au cours dans le cadre de la réalisation d'une activité d'éveil historique.

a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours abordera les fondements des programmes à mettre en oeuvre ainsi que les moments-clefs historiques, les savoir faire et les compétences susceptibles d'être exercés en classe de primaire. Il abordera en outre l'histoire de l'enseignement primaire obligatoire en Belgique et l'évolution du cours d'histoire durant les XIXe et XXe siècles.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours ex cathedra et d'analyses de documents écrits, iconographiques et de traces archéologiques.

Mise en situation concrète. Exercices pratiques. Visites culturelles éventuelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilités de remédiations hors heures de cours à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Syllabus, notes de cours, documents, articles et autres liens se trouvant sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ressources sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit sera organisé. Les modalités en seront précisées durant l'année.

Les modalités d'examen pourront être adaptées en fonction de la situation sanitaire.

L'examen portera sur la connaissance de la matière vue au cours et sur l'approche didactique de son enseignement en classe de primaire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'orthographe sera prise en compte lors de l'examen écrit.

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 1			
Code	22_PEIM1B11PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil géographique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire géographiques de base nécessaires à l'enseignement de l'éveil géographique dans l'enseignement fondamental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cartographie et notions de géographie générale illustrée par des exemples et par l'actualité.
Techniques, savoir faire et mots-clés de la géographie

Démarches d'apprentissage

Présentations frontales et/ou travaux individuels et de groupes, exercices pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation - cellule réussite

Sources et références

Liste distribuée au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours personnelles, documents disponibles sur la plate-forme Moodle, supports TBI , atlas, ouvrages de la bibliothèque de l'école normale, sites internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve d'évaluation intégrative des activités d'enseignement de l'UE sous forme d'un examen écrit en janvier. Seront

évalués les savoirs et savoir-faire géographiques. Lors de cet examen, une ou plusieurs questions seuils (niveau CEB) devra/devront impérativement être réussie(s)(70%) pour valider l'activité d'enseignement.

Evaluation formative de travaux.

Evaluation continue (travaux et/ou interrogations).

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).